



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité de l'innovation, de la compétitivité  
et des partenariats public-privé****Douzième session**

Genève, 26-28 mars 2018

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire

**Exécution du programme de travail****Passer à l'économie circulaire – les politiques d'innovation  
au service d'une production et d'une consommation durables****Note du secrétariat\*****I. Introduction**

1. La présente note énonce de bonnes pratiques et des recommandations générales sur l'innovation au service d'une production et d'une consommation durables. Elle s'appuie sur les exposés et arguments présentés pendant le débat de fond de la dixième session de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité qui s'est tenue à Genève les 18 et 19 octobre 2017<sup>1</sup>. Elle rend compte et tire parti de l'expérience acquise par toutes les catégories de participants concernés, notamment les organismes publics nationaux, les milieux universitaires, les entreprises et les organisations internationales.

2. Passée l'introduction, le deuxième chapitre présente l'objectif de développement durable (ODD) n° 12 et définit les concepts de consommation et de production durables. Le troisième chapitre présente le modèle d'économie circulaire, et le quatrième en expose les avantages. Les cinquième et sixième chapitres examinent le rôle de l'innovation dans la transition vers l'économie circulaire et les difficultés à surmonter. Le septième chapitre examine les politiques de promotion de l'innovation au service d'une production et d'une consommation durables. Le huitième chapitre concerne le financement de l'innovation au service de l'économie circulaire, et le neuvième explore le rôle des villes.

**II. Objectif de développement durable n° 12 : Établir  
des modes de consommation et de production durables**

3. En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui fixe d'ambitieux objectifs de portée mondiale engageant les pays du monde entier à œuvrer à l'avènement de la prospérité économique tout en protégeant la planète et en assurant l'inclusion sociale.

---

\* Le présent document a été soumis tardivement en raison de retards imprévus dans l'achèvement des consultations sur son contenu.

<sup>1</sup> On trouvera le texte des exposés à l'adresse <http://www.unece.org/index.php?id=46514>.



4. La consommation et la production durables consistent à promouvoir une utilisation efficace des ressources et de l'énergie et des infrastructures durables, l'accès de tous aux services de base, à des emplois « verts » décents et à une meilleure qualité de vie. Elles favorisent le développement de manière générale, réduisent les coûts économiques, environnementaux et sociaux futurs, renforcent la compétitivité économique et atténuent la pauvreté.

5. Le Sommet d'Oslo en 1994 définissait le concept de consommation et de production durables comme un usage des biens et des services répondant aux besoins fondamentaux et apportant une meilleure qualité de vie tout en réduisant au minimum l'utilisation des ressources naturelles et des matières toxiques, de même que les émissions de polluants et de déchets durant le cycle de vie des services ou des produits, par égard pour les besoins qu'auront à satisfaire les générations futures. Il est du pouvoir des entreprises de favoriser la durabilité en mettant au point des produits plus durables et recyclables, en réduisant le volume de déchets par des procédés de production plus efficaces et en se tournant davantage vers les énergies renouvelables de manière à faire baisser le rythme d'extraction des ressources. Les consommateurs peuvent également apporter leur pierre en achetant des types de produits plus durables, en recyclant davantage et en partageant les produits au lieu d'en faire l'acquisition.

6. La consommation et la production durables visent à « faire davantage et mieux avec moins », en accroissant les gains nets que rapportent les activités économiques en termes de bien-être du fait d'une utilisation et d'une dégradation moindres des ressources et d'une diminution de la pollution pendant toute la durée de vie utile des produits, en parallèle avec une amélioration de la qualité de vie.

7. Les modes de production et de consommation durables vont également dans le sens de plusieurs autres objectifs de développement durable (ODD) et de cibles s'y rapportant. Ainsi, la moitié seulement de la nourriture gaspillée ou gâchée dans le monde suffirait à réaliser l'objectif faim zéro (ODD 2). La gestion et l'élimination des déchets chimiques et autres permettent de réduire considérablement les effets néfastes sur la santé humaine (ODD 3), tandis qu'une meilleure gestion de l'eau et une efficacité énergétique renforcée contribuent à couvrir les besoins en eau (ODD 6) et à satisfaire l'accès universel à une énergie abordable (ODD 7).

8. L'innovation est au cœur de l'ODD 9, mais le potentiel qu'elle offre pour la réalisation de tous les objectifs de développement durable en tant que moyen d'exécution transversal est reconnu dans le Programme 2030. En fait, elle constitue l'un des éléments clefs de la réalisation de l'ODD 12. En 2018, le Forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable et le Forum de collaboration pluripartite sur la science, la technologie et l'innovation au service du développement durable seront consacrés entre autres à l'ODD 12.

### **III. Le modèle de l'économie circulaire**

9. Le modèle de l'économie circulaire peut jouer un rôle important dans la réalisation de l'ODD 12. Il offre une chance bienvenue de renoncer aux processus à forte intensité de ressources, en maximisant l'utilisation des biens existants et en créant de nouveaux flux de revenus, contribuant ainsi à la durabilité et à la compétitivité des processus de production et de consommation.

10. Plusieurs définitions de l'économie circulaire existent, ce qui peut poser des problèmes pour déterminer les meilleures cibles en termes de mesures à prendre par les pouvoirs publics et les meilleurs résultats que l'on peut en escompter.

11. L'économie circulaire peut être interprétée au sens large comme un système dans lequel les produits, les matières et les ressources gardent leur valeur dans l'économie le plus longtemps possible. Ce qui est considéré comme déchet dans l'économie linéaire traditionnelle est transformé en actif ou en ressource dans l'économie circulaire. De par sa conception, celle-ci est mue par l'ambition de restaurer et de régénérer, moyennant l'accroissement et la préservation du capital naturel, l'optimisation des rendements et la

réduction des risques inhérents au système par la gestion des stocks et le renouvellement des flux<sup>2</sup>. Dans l'économie circulaire, le but ultime consiste à découpler le développement économique mondial de la consommation de ressources finies. Il s'agit donc d'un modèle systémique visant à rapprocher production durable et consommation durable.

12. L'économie circulaire s'appuie sur trois principes :

a) Préserver et augmenter le capital naturel en contrôlant des stocks finis et en équilibrant les flux renouvelables. Là où c'est possible, les technologies et les procédés de production permettent de recourir à des ressources renouvelables ou présentant un meilleur potentiel, par exemple en substituant des sources d'énergie renouvelables aux énergies fossiles ;

b) Optimiser les rendements en assurant en tout temps une circulation optimale des produits, des composants et des matières dans les cycles tant techniques que biologiques. Cela suppose une conception des produits anticipant leur reconstruction, leur remise en état et leur recyclage, favorisant par conséquent l'entretien dans l'optique d'une prolongation de la durée de vie des produits ;

c) Prôner l'efficacité des systèmes en révélant et en éliminant les externalités négatives tels que la pollution de l'eau, de l'air et des sols, ou la pollution sonore.

13. L'innovation a un rôle clef à jouer dans l'application de ces principes.

#### IV. Les avantages de l'économie circulaire

14. L'économie circulaire promet tout un éventail de bénéfices. Malgré la diminution tendancielle à long terme des prix de la plupart des produits de base, ces prix ont récemment connu une forte volatilité, avec des impacts macroéconomiques négatifs. Cette situation a contraint les entreprises et les économies à revoir leur modèle « achat-transformation-vente » et à se tourner vers des pratiques différentes de production et de gestion.

15. Les risques en matière d'approvisionnement et la dépendance à l'égard des importations de matières premières ont également fait que l'intérêt s'est porté sur des modes de production plus durables. L'Union européenne, par exemple, importe six fois autant de matières et de ressources naturelles qu'elle n'en exporte.

16. De plus en plus, les externalités environnementales négatives sont prises en compte dans la planification commerciale et financière des entreprises, et l'on voit ainsi d'importants investisseurs institutionnels commencer à se détourner des entreprises ayant massivement recours aux énergies fossiles.

17. L'économie circulaire offre la perspective d'économies matérielles nettes substantielles et rend les entreprises moins vulnérables face à l'instabilité des prix. Selon des estimations, elle permettrait au niveau de l'Union européenne des économies matérielles nettes pouvant atteindre chaque année jusqu'à 630 milliards d'euros. D'ici à 2050, l'économie circulaire pourrait entraîner une baisse des coûts de mobilité d'un ménage moyen dans l'UE de 60 à 80 %, des dépenses alimentaires de 25 à 40 % et des frais de logement de 25 à 35 %<sup>3</sup>.

18. L'économie circulaire présente en outre un fort potentiel en termes de création d'emplois nouveaux dans tous les secteurs industriels sous l'effet d'une inversion de la logistique locale, et au sein des petites et moyennes entreprises avec le développement de l'innovation et de l'esprit d'entreprise, et l'instauration d'une nouvelle économie orientée vers les services.

<sup>2</sup> Définition donnée par la Fondation Ellen MacArthur.

<sup>3</sup> Fondation Ellen MacArthur, « Growth within : A circular economy vision for a competitive Europe ».

19. Le passage à l'économie circulaire pourrait entraîner une hausse de la productivité de ressources primaires dans l'UE pouvant aller jusqu'à 3 % par an d'ici à 2030, entraînant une augmentation du PIB pouvant atteindre jusqu'à 7 % par rapport au scénario de développement actuel. Les bénéfices annuels attendus pourraient atteindre jusqu'à 0,9 billion d'euros<sup>4</sup>.

20. Tant la compétitivité générale que l'environnement ont à y gagner. Le Panel international pour la gestion durable des ressources a estimé récemment que la réalisation au moindre coût des cibles liées aux changements climatiques passerait par une utilisation plus rationnelle des ressources. Atteindre 12 des 17 objectifs de développement durable dépendra de l'utilisation durable des ressources naturelles. Dans un scénario d'économie circulaire, on pourrait obtenir jusqu'à 48 % de réduction des émissions de dioxyde de carbone d'ici à 2030 (selon le scénario de base de 2012) et 83 % d'ici à 2050.

21. La réalisation de l'ODD 12 dépend dans une très large mesure des progrès qui seront faits en direction de l'économie circulaire, comme en témoignent les indicateurs de suivi des progrès vers cet objectif, en particulier ceux liés à la réduction de l'empreinte matérielle par habitant et par unité de PIB, avec des mesures équivalentes pour la consommation intérieure de matières.

22. Le « découplage » entre la croissance du PIB et la consommation de ressources est crucial, mais une tendance nette peine à se dessiner. Les économies dans lesquelles les revenus sont élevés sont celles où l'on observe en particulier des progrès significatifs, en grande partie grâce à l'innovation. Certains de ces progrès peuvent cependant être dus à la délocalisation d'activités économiques, ce qui conduit à des « flux cachés » dans l'utilisation des ressources et dans la prise en compte des émissions polluantes. En conséquence, les progrès sur le plan du découplage au niveau mondial se sont ralentis ces dernières années. On observe même des signes de « recouplage » là où la croissance en termes d'exploitation des ressources mondiales devance la croissance économique.

23. Le découplage de la croissance du PIB et de la consommation des ressources a suscité l'attention des pouvoirs publics principalement dans les pays développés mal lotis en termes de ressources, dans lesquels un abaissement de l'intensité d'utilisation de ressources par rapport au PIB provoque une diminution de la dépendance à l'égard des importations en même temps qu'une atténuation des dommages causés à l'environnement. Pour certains pays à économie en transition riches en ressources naturelles, l'objectif premier n'est pas nécessairement d'effectuer un découplage entre la croissance du PIB et l'utilisation des ressources, mais plutôt entre celle-ci et les effets néfastes sur l'environnement. L'innovation a là encore un rôle clef à jouer.

## V. Le rôle de l'innovation

24. L'innovation joue déjà un rôle moteur dans le passage à l'économie circulaire et à des modes de consommation et de production durables. Il existe de nombreux exemples de technologies, de procédés, de services et de modèles économiques d'apparition récente qui redéfinissent la durée de vie des produits de la conception à la production et à l'utilisation jusqu'à l'élimination et au recyclage. De même, des formes innovantes de consommation durable, telles les plateformes de consommation collaborative, apparaissent dans des domaines comme les transports et le logement, notamment.

25. Les avancées sur le plan technologique créent de nouveaux moyens d'adhérer aux modèles de l'économie circulaire ; bon nombre d'entre eux permettent une collaboration et un partage de données d'expérience plus efficaces, un meilleur pistage des matières, des matières de meilleure qualité et une conception améliorée des produits, ainsi qu'une utilisation accrue des énergies renouvelables. Les smartphones, l'Internet des objets et les techniques sophistiquées de fabrication et de traitement comme l'impression 3D vont tous dans ce sens.

<sup>4</sup> Fondation Ellen MacArthur, « Growth within : A circular economy vision for a competitive Europe ».

26. Cependant, l'économie circulaire n'a guère dépassé le stade des balbutiements dans la plus grande partie de la région de la CEE, et les possibilités qu'offre l'innovation de rendre la production et la consommation pleinement durables sont loin d'être entièrement exploitées.

## **VI. Difficultés à régler**

27. On ne pourra réaliser pleinement le potentiel de l'innovation dans ce domaine essentiel qu'en menant des politiques résolues et suivies pour créer des cadres favorables et des incitations à l'initiative privée innovante dans les secteurs de l'économie circulaire et pour amener les consommateurs à adopter rapidement et largement des modes de consommation durables innovants. Cela passe aussi par une approche innovante du volet réglementaire pour offrir des incitations et supprimer les obstacles et, s'agissant des instruments de financement, pour susciter une mobilisation de fonds en provenance du secteur privé, du secteur public ou des deux.

28. Un enjeu fondamental est de déterminer comment passer de jeunes entreprises novatrices, ciblant des créneaux spécialisés, à des modèles économiques et des modes de consommation à grande échelle, plus durables sur les plans environnemental et social. La transition à grande échelle vers l'économie circulaire exige des capacités et un soutien renforcés pour faire que les politiques requises soient appliquées sur le terrain. Les gouvernements peuvent aider à la création de marchés (y compris de marchés financiers) en assurant la coordination entre les participants à ces mêmes marchés et en veillant à un alignement de toutes les parties. Cela contribuera à rendre plus viables la production et la consommation durables, commercialement parlant, pour l'ensemble des parties.

29. Pour ce faire, il appartient aux décideurs de prendre en compte les « effets de rebond », à savoir une incitation accrue à la consommation sous l'effet de la baisse des prix, annulant de ce fait les effets positifs des gains d'efficacité en termes d'empreinte matérielle. Des mesures visant à ce que les prix relatifs reflètent mieux les coûts supportés par la société et internalisent les externalités peuvent en partie y remédier. Il importe que ces coûts soient évalués tout au long du cycle de production et reflètent les relations d'interdépendance au sein de la chaîne de valeur.

30. Il faudra également relever des défis macroéconomiques, car des changements structurels dans la production et la consommation feront qu'il y aura des gagnants et des perdants.

31. S'engager dans la voie de l'économie circulaire entraînera en outre des coûts de transition considérables. Ils seront occasionnés pour la plus grande part par les dépenses de recherche et développement et d'investissements actifs, les investissements irrécupérables, les subventions et les dépenses effectuées dans le domaine de l'infrastructure numérique. En Allemagne, entre 2000 et 2013, le passage aux énergies renouvelables a coûté aux opérateurs d'installations industrielles utilisant des sources d'énergie de ce type 123 milliards d'euros en tarifs de distribution uniquement.

## **VII. Politiques de promotion de l'innovation au service d'une production et d'une consommation durables**

32. Le passage à l'économie circulaire nécessite non seulement de nouveaux produits améliorés, mais aussi des pratiques commerciales novatrices dans tous les domaines : conception, production, modèles de prestation et gestion du cycle de vie. Il arrive souvent que les politiques microéconomiques et les cadres réglementaires existants ne soient pas adaptés à cette transition, et il peut se faire que des politiques, partant d'une bonne intention, aient un effet carrément dissuasif dans différents domaines. Bien plus qu'autrefois, les décideurs, les entrepreneurs et ceux qui innoveront doivent engager un dialogue continu à plusieurs niveaux pour comprendre les possibilités, éliminer les points de blocage et veiller à ce que les incitations atteignent leur but.

33. Le terrain d'action de l'économie circulaire est notamment :

- La valorisation des déchets ;
- Les chaînes d'approvisionnement circulaires ;
- Les modèles de durée de vie des produits ;
- L'exploitation des potentiels inutilisés ; et
- Les systèmes produits-services.

34. La transposition à grande échelle de ces modèles commerciaux peut nécessiter le soutien des pouvoirs publics, souvent plus en termes de coordination que de subventions directes : des groupements de producteurs peuvent partager les coûts de traitement des déchets résultant de la production mais aussi de la consommation des ménages. Les entreprises doivent aussi faire le nécessaire pour acquérir des compétences de base en matière d'économie circulaire afin de faciliter la réutilisation des produits, leur recyclage et le transfert « en cascade ». Les composants normalisés, les produits faits pour durer, les produits conçus pour faciliter leur tri en fin de vie, la séparation ou la réutilisation de produits et de matériaux, et la mise au point de critères de fabrication appropriés supposent de prendre en considération les sous-produits et les déchets.

35. D'importantes initiatives de politique générale ont été menées récemment au niveau de l'UE. Le train de mesures sur l'économie circulaire de décembre 2015 comprenait un plan d'action de l'UE en faveur de l'économie circulaire visant cinq domaines prioritaires : les matières plastiques, les déchets alimentaires, les matières premières critiques, la construction et la démolition, et la biomasse et les bioproduits. Il s'agit d'un ambitieux programme d'action concret, applicable jusqu'en 2019, assorti de près de 50 mesures couvrant l'ensemble du cycle, de la production et de la consommation à la gestion des déchets et au marché des matières premières secondaires, et qui constitue en même temps un rapport annuel de mise en œuvre. Au travers de ce train de mesures, l'UE accorde à la recherche et à l'innovation un rôle essentiel pour l'avènement de l'économie circulaire, notamment grâce à des mesures innovantes sur le plan réglementaire, destinées à surmonter les obstacles que peuvent constituer les règlements et grâce également à l'innovation en matière financière.

36. La Directive-cadre européenne relative aux déchets (Directive 2008/98/CE) offre un exemple intéressant de principes d'action applicables à la création de marchés visant à réduire les déchets au stade de la production, notamment : une hiérarchie de la gestion des déchets, le principe du pollueur-payeur et la responsabilité élargie des producteurs.

37. Plusieurs pays ont réussi à développer une culture du recyclage chez les consommateurs, et ainsi à créer une « société du recyclage ». Il convient aujourd'hui d'instaurer une culture de la réduction des déchets à leur plus bas niveau possible.

38. Passer à l'économie circulaire nécessite de « boucler la boucle » en recourant davantage au recyclage des produits, à leur remise en état ou à leur reconstruction, mais aussi au recyclage des matières. Cela suppose de transformer ce qui était autrefois destiné à devenir un déchet en une ressource réintégrant le procédé de production. Dans cette mesure, un système incitatif approprié s'impose (étiquetage, normes, mesures réglementaires, fiscalité, etc.) non seulement pour changer les pratiques de production, mais aussi pour permettre à l'innovation de proposer des pratiques de consommation nouvelles et plus durables.

39. Il arrive souvent qu'un consommateur fasse l'acquisition d'un produit pour répondre à un besoin qui pourrait parfois être satisfait par un service, par exemple l'achat d'une nouvelle voiture. Le but de l'économie circulaire est donc non seulement de boucler la boucle matérielle, mais aussi, dans le même temps, de faire baisser le flux de matières. L'un des moyens d'y parvenir est d'échanger les produits, par exemple par le partage de véhicules. Une économie du partage favorise en outre l'inclusion sociale dans la mesure où elle permet à certains d'avoir accès à des biens qui, sans cela, ne seraient pas à leur portée.

40. Il pourrait en outre être nécessaire de « ralentir le flux », c'est-à-dire d'étendre la durée de vie utile des produits sans réduire leur attrait pour les consommateurs. Des modèles économiques novateurs ont un important rôle à jouer dans ce domaine. Ainsi, il est possible de louer certains biens au lieu de les vendre. Le contrat de location établit une relation de longue durée entre le producteur et le consommateur, ce qui incite davantage le producteur à concevoir et à produire le bien dans une perspective de durée.

41. Une économie du partage permet un usage plus efficace des ressources et des biens existants. Des questions se posent quant au moyen de réglementer ces marchés émergents et de concilier concurrence loyale, sécurité des consommateurs et normes du travail. Les pouvoirs publics ont un rôle important à jouer s'agissant des dispositions à prendre pour permettre le passage à l'économie circulaire et, le cas échéant, indiquer la voie à suivre dans ce domaine.

42. Les Pays-Bas ont présenté le « droit de contestation » comme une bonne pratique à cet égard, car il permet aux prestataires de services de partage, aux utilisateurs, aux acteurs concurrents de l'économie de la propriété et aux organes de réglementation de réfléchir ensemble au meilleur moyen de modifier le cadre réglementaire pour concilier des intérêts rivaux.

43. Le programme allemand axé sur l'efficacité des ressources ambitionne de rendre plus durables l'extraction et l'exploitation des ressources naturelles, dans l'idée que le fait d'agir au niveau de l'efficacité des ressources peut réduire les dommages causés à l'environnement, renforcer la compétitivité de l'économie allemande, créer de nouveaux emplois et inscrire l'emploi dans la durée. Au nombre des mesures figurant dans ce programme, on trouve notamment des conseils aux PME en matière d'efficacité, un usage accru de produits et de services économes en ressources dans les marchés publics, un appui aux systèmes volontaires d'étiquetage et de certification des produits et une gestion améliorée des circuits fermés.

44. Le Gouvernement néerlandais aide les sociétés à explorer les opportunités pouvant se présenter en matière d'économie circulaire. Le Danemark a mis sur pied une équipe spéciale axée sur l'efficacité des ressources, qui est chargée de recenser les obstacles de la réglementation et d'y remédier. Le Service écossais de courtage de matières rassemble les contrats portant sur les 3 millions de tonnes de matières secondaires recueillies annuellement auprès de plus de 200 organismes publics pour en faire une chaîne d'approvisionnement solide et rentable.

45. L'intervention des pouvoirs publics devrait permettre de remédier aux failles des marchés et de la réglementation et de stimuler l'activité en fixant des objectifs à atteindre, en définissant une politique en matière de marchés publics, en mettant sur pied des plateformes dédiées et en apportant un soutien technique et financier aux entreprises.

46. Les politiques à mettre en œuvre pour faciliter le passage à l'économie circulaire devront notamment englober :

- Des instruments de réglementation, ce qui suppose entre autres une meilleure application et un meilleur respect de la législation existante en la matière, la révision des textes pertinents, ainsi que de nouvelles mesures et réglementations ;
- Des accords volontaires et des incitations fiscales, notamment sous la forme de taxes, de droits et de redevances, de services d'information et de conseil, et de campagnes de sensibilisation ;
- Des investissements publics en matière de recherche-développement, d'acquisition de savoir-faire, de formation et d'infrastructure, une symbiose industrielle et des regroupements d'intérêts, et des marchés publics soucieux de la protection de l'environnement ;
- Un encouragement à l'innovation et une politique dynamique d'investissements publics et privés dans les technologies, les systèmes et les compétences qui se détachent du lot par leur économie en ressources ;
- La mise en œuvre, l'application et l'adoption de règlements, de normes et de codes de conduite intelligents ;

- L'abolition des subsides et des exonérations de taxes ayant des effets néfastes sur l'environnement ; et
- La création de meilleures conditions de marché pour les produits et les services dont les effets, durant toute leur durée de vie utile, sont moins préjudiciables à l'environnement, et qui offrent l'avantage d'être durables, réparables et recyclables.

## **VIII. Financement de l'innovation au service de l'économie circulaire**

47. L'économie circulaire nécessite d'importants investissements publics et privés dans les infrastructures matérielles et immatérielles, ainsi que l'amélioration des technologies et des processus de production et de recyclage. Bien que la liquidité mondiale soit abondante et que les investisseurs soient toujours très désireux de financer l'innovation dans le monde, les entreprises et les pouvoirs publics étudient de nouveaux types de financement mixte, associant capitaux publics et privés et répartissant mieux les risques.

48. L'économie circulaire offre le moyen de générer de multiples flux de trésorerie à partir d'une activité commerciale, par exemple à partir des produits secondaires issus des déchets. Elle est donc propice à des modes de financement novateurs, au-delà des prêts et des garanties (crédits commerciaux) et des prises de participation. Ces financements pourront dans certains cas être associés à des subventions publiques, à des garanties et à d'autres formes d'intervention en raison de l'intérêt public des résultats escomptés, des dysfonctionnements du marché et des problèmes de coordination.

49. Les investissements dans l'économie circulaire visent fréquemment le long terme et présentent des types de risques différents de ceux des projets de l'économie linéaire. Ces différences doivent être prises en compte lors de la conception des instruments de financement.

50. Les pouvoirs publics peuvent toutefois avoir des raisons d'investir dans d'importantes infrastructures telles que des laboratoires de test ou des banques de matières temporaires, qui favorisent ensuite la croissance d'un écosystème d'économie de partage.

51. Compte tenu de la complexité de nombreux projets d'investissement de l'économie circulaire, l'apport de compétences appropriées est tout aussi important que le financement et l'existence de solides partenariats public-privé.

52. La Banque européenne d'investissement fournit des services-conseils ainsi que des financements pour relever certains de ces défis, améliorant ainsi l'intérêt des projets pour les banques et leur réceptivité à l'investissement tout en fournissant un accès précoce au crédit. La Commission européenne a annoncé en janvier 2017 une plateforme de soutien au financement de l'économie circulaire.

53. La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) s'est fixé la cible de 40 % d'investissements « verts » à l'horizon 2020. Une part importante des projets de la BERD ont un volet consacré à l'économie circulaire et leur nombre pourrait augmenter.

## **IX. Les villes et l'économie circulaire**

54. Près de la moitié de la population mondiale réside aujourd'hui dans les villes, et 2,5 milliards d'individus en plus devraient venir s'ajouter à la population des villes d'ici à 2050 sous l'effet de l'urbanisation et de la croissance démographique générale.

55. Les villes et les régions sont de plus en plus susceptibles d'être des vecteurs de changement dans le contexte de l'économie circulaire. Bien souvent, les stratégies et les politiques nationales ne parviennent pas à couvrir les besoins de réglementation en la matière dans toute leur complexité. Il est souvent préférable d'aborder graduellement les changements nécessaires en mettant différentes approches à l'essai. Les villes offrent la flexibilité et le champ d'action voulus pour de telles expériences. La présence concentrée



d'entreprises et de consommateurs sur leur territoire fait d'elles l'endroit idéal pour l'accueil d'espaces propices à l'innovation, d'incubateurs, de laboratoire d'idées et de formes d'agriculture urbaine. De plus, les autorités des villes sont susceptibles d'agir plus rapidement que les autorités nationales.

56. Par conséquent, les villes sont au cœur de la transition vers l'économie circulaire :

- Elles constituent des centres de développement et concentrent en leur sein habitants et activités, emplois, écoles, entreprises, administrations, services, offres culturelles, innovation et créativité ;
- Elles représentent en même temps une somme de défis à relever – protection de l'environnement, vieillissement des populations, migrations, traitement des déchets, exclusion sociale. Elles sont responsables de 70 % des émissions de CO<sub>2</sub> ;
- Elles sont le lieu d'interaction des politiques avec la mobilité, l'énergie, les infrastructures, le bâtiment, l'eau et la gestion des déchets.

57. C'est pourquoi elles offrent des perspectives pour des modes de vie aussi efficaces que possible. Elles peuvent donc être les agents par lesquels passera la mise en œuvre des politiques souhaitées. C'est également dans les villes que prennent naissance les tendances et l'engouement pour une certaine qualité de vie ; elles sont des laboratoires dans lesquels sont mises à l'essai les nouvelles technologies ; elles sont une source d'expériences et d'exemples à suivre en termes de saines pratiques. Les villes d'Amsterdam et de Londres figurent parmi les champions des meilleures pratiques de l'économie circulaire dans la région de la CEE.

58. Le dialogue avec les partenaires non gouvernementaux est essentiel, au même titre que les plateformes de partage d'expériences entre les villes et les régions d'Europe et au-delà. Des « réglementations intelligentes » s'imposent, définissant des objectifs plutôt qu'une approche à suivre pour les atteindre.

59. La troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), tenue à Quito, a marqué une avancée importante dans le partage international des meilleures pratiques relatives aux villes intelligentes. La déclaration de Quito a fait valoir l'importance, pour le développement durable, de l'interface entre la planification et la formulation de mesures à prendre à l'échelle urbaine et territoriale d'une part, et les avancées de la science, de la technologie et de l'innovation d'autre part.

60. Le programme urbain de l'Union européenne définit 12 thèmes prioritaires : qualité de l'air, mobilité urbaine, inclusion des migrants et des réfugiés, emplois et compétences dans l'économie locale, utilisation durable des terres et solutions fondées sur la nature, transition énergétique, économie circulaire, marchés publics novateurs et responsables, pauvreté urbaine, adaptation aux changements climatiques, transition numérique et logement. Il repose sur trois piliers :

- Une meilleure réglementation ;
- Un financement plus adapté ;
- Des connaissances plus poussées.

61. Le projet SCREEN (Économie circulaire synergique entre régions européennes), qui relève du programme Recherche et Innovation à l'horizon 2020 de l'Union européenne, s'efforce de définir une approche systémique commune reproductible du processus de transition vers l'économie circulaire et de la mise à contribution synergique de différents fonds. Il apporte en outre un appui aux parties prenantes régionales prenant part à des activités relevant de l'économie circulaire, en accord avec l'objectif de Spécialisation intelligente de chaque région, et assure leur interconnexion dans un cadre opérationnel transrégional.